

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 31 (1985)
Heft: 1

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

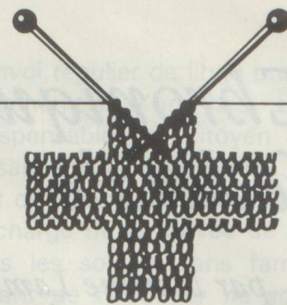
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



par Danièle Dubacher


Novembre

1. La viticulture valaisanne franchit un cap historique : pour la première fois on met du fendant en boîte (vinobox) afin de répondre aux vœux des supermarchés alémaniques
2. Le Jura et les Alpes continuent de se soulever, alors que la Suisse pourrait se raccourcir de quelque 3 mm par an. Telles sont les conclusions de comparaisons faites sur les résultats des nivellements du territoire, entre le début du siècle et 1982, par l'Office fédéral de la topographie. Le continent africain se déplacerait à raison de 6 à 11 mm par an contre le continent eurasiatique, ce qui a notamment pour conséquence d'accroître la hauteur des Alpes de 1 à 1,5 mm par an malgré l'érosion. Mais ce phénomène pourrait avoir également pour effet de raccourcir la Suisse de quelque 3 mm par an dans sa direction nord-sud
3. Dans le cadre des obsèques de Mme Indira Gandhi, M. Pierre Aubert, chef du Département fédéral des affaires étrangères, rencontre à la Nouvelle-Delhi des dirigeants de nombreux pays. Il est invité à se rendre au Japon par M. Shintaro Abe, ministre nippon des Affaires étrangères, et en Syrie, par le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam. M. Aubert accepte ces invitations dont les dates ne sont pas encore fixées
4. A Traiguén (Chili), quelque 1'000 personnes fêtent le centième anniversaire de l'arrivée des émigrants partis de Suisse pour s'installer au Chili
5. « Phaenomena », la grande exposition qui nous a rapproché des phénomènes et mystères de la nature du printemps à l'automne à Zurich, reçoit un coup de peinture fraîche avant de devenir itinérante. Elle voyagera durant 3 ans à travers l'Europe
7. M. Bernard Theurillat, de Porrentruy, adjoint scientifique au Département des affaires étrangères, est nommé secrétaire général de la Commission nationale suisse auprès de l'Unesco
7. A New-York, la Suisse annonce une contribution globale de plus de 70 millions de francs en faveur des différentes activités de développement du système des Nations-Unies pour 1985
8. A la suite de la rupture d'une conduite à l'usine Firmenich (parfums et arômes), un nuage de gaz toxique — du brome — traverse plusieurs quartiers de Genève et fait tousser et pleurer le centre ville
9. La commission du Conseil national se rallie à l'idée du Conseil fédéral d'abaisser les droits de douane sur l'essence sans plomb.
9. L'aéroport de Cointrin inaugure sa nouvelle tour de contrôle. Résolument moderne, elle fait penser à un Goldorak de 42 mètres de haut
9. Présentation du sixième rapport sur l'agriculture. On y apprend qu'en 1983 le revenu moyen d'une famille d'agriculteurs de plaine s'est élevé à Frs. 78'585.- et à Frs. 56'405 pour les paysans de montagne. Les premiers ont dépensé en moyenne Frs. 50'647.- et les seconds Frs. 37'760.- Les exploitants agricoles épargnent donc 35 % de leur revenu en plaine et 30 % en montagne, épargne qui leur permet de financer de nouveaux investissements
12. L'émission de consommation de la TV alémanique « Kassensturz » révèle que le Valais a demandé à la Confédération de diminuer les importations de vin de 10 millions de litres. Cette requête est très sérieusement étudiée à Berne, de même que la possibilité de réduire la production indigène à l'hectare
13. Dans une conférence de presse tenue à Berne, la section suisse d'Amnesty International demande que le Conseiller fédéral Pierre Aubert se rende en Turquie afin d'y débattre des violations des droits de l'homme qui s'y commettent. De plus, elle demande que le Parlement crée un groupe de travail sur les droits de l'homme, auquel le Conseil fédéral adresserait des rapports réguliers sur le respect de ceux-ci dans le monde, groupe qui pourrait s'appuyer sur les travaux d'une commission fédérale extraparlamentaire des dits droits
13. L'Egypte et la Suisse signent un accord de coopération sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Cet accord-cadre donnera à l'industrie suisse d'exportation dans le domaine nucléaire la possibilité de participer au projet nucléaire égyptien
14. En conclusion d'une enquête, menée par la Société suisse de recherches sociales et pratiquée à la demande de l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme, on apprend que 89 % des Suisses approuvent le fait qu'on ne serve pas de boissons alcoolisées dans les restoroutes.
15. Un rapport réalisé par le Bureau suisse de prévention des accidents et la Fédération suisse de ski conclut que « le ski n'est pas vraiment une activité dangereuse ». Le port du casque et les alco-tests ne s'imposent pas encore sur les pistes

15. L'Office fédéral de la statistique publie un rapport sur l'évolution démographique de la Suisse depuis 1971, rapport qui indique que les Suisses se marient moins (diminution 16,3 %), divorcent plus (1 divorce pour 3 mariages), et font de moins en moins d'enfants (1,5 enfant par femme)
16. Pour la première fois de son histoire, la Fédération suisse des journalistes nomme une femme à sa présidence : Madame Marianne Wenk, d'origine bâloise, mais romande d'adoption depuis 12 ans
17. Selon une brochure diffusée par l'Université de Zurich, les Suisses placent la protection de l'environnement et le maintien de l'emploi en tête de leurs préoccupations. Un désenchantement certain se manifeste par rapport aux nouvelles technologies et plus encore face à l'énergie nucléaire
19. Le Président de la Confédération accueille 600 enfants dans la salle du Conseil national et joue avec eux. Ces écoliers, venant de toute la Suisse, participent, avec 26 parlementaires, à la « fête des jeux » organisée par le Comité suisse pour l'Unicef qui fête son 25^e anniversaire
23. M. Furgler débute une visite officielle de 4 jours en Arabie Séoudite et en Jordanie. Les points forts de ce périple seront la réunion de la Commission mixte Suisse-Arabie Séoudite et l'ouverture de la Foire industrielle Swissexpo 84 à Djedda. Cette exposition industrielle réunit quelque 130 exposants suisses représentant notamment les industries horlogères, des machines et de l'alimentation
24. A l'occasion du centenaire de la synagogue de Zurich, le premier festival européen de musique folk yiddish est organisé
26. Publication de l'inventaire des dégâts aux forêts : 1 arbre sur 3 est malade. La situation est catastrophique en Valais où 57 % de la forêt est touchée. Ce canton est suivi par celui des Grisons (51 %)
28. Le projet d'une nouvelle écriture de l'histoire des 5 cantons de la Suisse primitive est présenté à Lucerne. Ceux-ci ont décidé de faire récrire leur histoire en vue du 700^e anniversaire de l'alliance d'Uri, Schwyz et Unterwald. Six professeurs d'université, tous historiens réputés, vont s'atteler à une recherche approfondie de l'histoire de la Suisse centrale aux XIII^e et XIV^e siècles et en tirer une nouvelle synthèse
30. Pour protester contre les nouvelles limitations, des automobilistes roulent à vitesse d'escargot sur les autoroutes menant à Berne. De plus des initiatives sont lancées pour demander la suppression de la taxe poids lourds et abolir la vignette auto-routière
30. Inauguration à Zermatt d'une « usine à neige automatique ». Grâce à 36 canons à neige, la station terminale du métro alpin de Sunnegga sera praticable du début à la fin de la saison

Décembre

1. Une conférence suisse pour la paix, l'autodétermination et la non intervention en Amérique centrale se tient à Berne. Les participants expriment le souhait qu'à l'avenir les autorités helvétiques tiennent davantage compte de la nécessité de respecter les droits de l'homme et le droit des peuples à l'autodétermination
2. Votations fédérales :
 - le peuple rejette avec près de 85 % de non l'initiative « pour une protection efficace de la maternité » ;
 - un article constitutionnel sur la radio et la télévision est approuvé par 69 % des votants ;
 - également approuvée par 82 % des voix, l'aide aux victimes d'actes de violence.
 Participation pour l'ensemble de la Suisse : 37 %.



Le quotidien suisse d'audience internationale

vous propose :

chaque jour, toute l'information sur l'actualité suisse, la politique, la culture, les loisirs, vous permettant ainsi de garder un contact avec la mère patrie; une analyse rigoureuse et indépendante des grands événements internationaux, leur portée et leurs conséquences sur le monde de demain; une chronique des bourses suisses et mondiales et un reflet dynamique de la vie économique;

chaque semaine, des chroniques de synthèse et le « Samedi littéraire », supplément littéraire et artistique, unique dans la presse suisse d'expression française.

L'abonnement direct vous assure la continuité de la livraison de votre journal, tout en vous offrant la possibilité de réaliser une appréciable économie, ainsi qu'en témoigne le tarif ci-après :

FRANCE	<input type="checkbox"/>	12 mois	<input type="checkbox"/>	6 mois
(règlement sur compte bancaire à Paris)				
édition quotidienne		FF 1020.-		FF 590.-
(Six numéros par semaine, y compris supplément littéraire)				
édition hebdomadaire		FF 220.-		FF 115.-
(numéro du samedi/dimanche, avec supplément littéraire)				

Souscription à l'administration du Journal de Genève, case postale 439, CH-1211 Genève 11, ou par télex : 422 214.

Le Journal de Genève est en vente en France dans tous les kiosques portant le panonceau « Press internationale », et par l'intermédiaire de son distributeur Transports-Presse, 5, rue d'Argout, 75002 Paris, tél. 236 54 55.